

La Lettre Hebdomadaire

N° 352 du lundi 30 Septembre 2019

“ Jacques Chirac et l’Outre-mer ”

Jacques Chirac aimait passionnément les Outre-mer et les ultramarins. Chaque fois, qu’il se rendait dans un territoire ultramarin, et il y est allé très souvent - plus qu’aucun autre de ses prédécesseurs ou de ses successeurs- il commençait invariablement ses discours en soulignant sa joie de se retrouver dans des territoires qu’il connaissait bien et pour lesquels il éprouvait un attachement personnel fort et ancien.

Et c’était vrai !

On pourrait raconter mille anecdotes, regarder mille photos qui témoignent de cet attachement viscéral, quasi charnel à des territoires, à leur histoire et à leur culture mais aussi et surtout à « ses chers compatriotes » d’Outre-mer.

Mais au delà de cet attachement personnel, ce qui est déjà beaucoup, Jacques Chirac a très vite compris les enjeux économiques et sociaux ainsi que la nécessité du développement de territoires dont il aimait dire que la France leur devait pour une bonne part une certaine vision du monde et une forte vocation internationale.

Dans ce qui reste peut-être son discours le plus remarquable, prononcé à Fort-de-France le 11 mars 2000, Jacques Chirac reconnaissait que nos économies éprouvent des difficultés à assurer leur développement, et que ces difficultés se traduisent par une baisse du niveau des investissements, soulignant le rôle déterminant et essentiel de la défiscalisation « *moteur de la croissance économique de l’Outre-mer et aussi naturellement un facteur de création d’emplois.* »

Il ajoutait, lucide, et hélas avec prémonition, « *Et l’on voit bien que son démantèlement progressif depuis plusieurs années se traduit par la stagnation de l’économie.* »

Ce discours est aussi celui où il déclara que les statuts uniformes avaient vécu et que « *chaque collectivité d’Outre-mer doit pouvoir désormais, si elle le souhaite, évoluer vers un statut différencié, en quelque sorte, un statut sur mesure.* »

Il appelait enfin **les Antilles-Guyane** à « *devenir des acteurs de plein exercice de la coopération avec leur environnement régional.* »

Deux ans après, la loi programme du 21 juillet 2003 pour l’Outre-mer, dite loi Girardin était votée, la ministre de l’époque rappelant que cette loi n’aurait jamais pu voir le jour sans lui.

Souvenons-nous aussi, car cela reste terriblement d’actualité, de ce que Jacques Chirac déclarait en 1996 à La Réunion en invitant les Outre-mer « *à être l’avant-garde de l’excellence française (...)* Je vous invite à vous impliquer toujours davantage au service de cette grande ambition ». Cet « *esprit de conquête* », le chef de l’Etat voulait le voir développer par les ultramarins eux-mêmes. « *Le succès ne viendra pas des seules réponses budgétaires aux difficultés de l’instant. C’est d’abord de vous qu’il viendra, de vos efforts, de votre courage, de votre combativité, de votre imagination.* »



FLASH SPECIAL

Le Projet de loi de finances est paru

Le projet de loi de finance pour 2020 a été présenté en conseil des ministres le 27 septembre 2019. L'examen de la première partie débutera le 8 octobre prochain en commission des finances de l'Assemblée nationale. Les crédits de la mission outre-mer (2^{ème} partie) seront examinés le 6 novembre.

Confronté aux multiples incertitudes sur le plan macro-économique et sur le plan social, le Gouvernement présente un projet de loi de finance qui témoigne d'un équilibre délicat entre la nécessité d'apporter des réponses politiques à la crise des gilets jaunes et la volonté affichée de ne pas « casser » la dynamique favorable à l'emploi et à la compétitivité observée depuis 2017.

La lecture détaillée des diverses dispositions contenues dans ce PLF laisse pourtant craindre un coup d'arrêt à cette dynamique positive avec des mesures qui privilégient davantage le soutien à la demande, malgré les résultats positifs des politiques de l'offre sur l'emploi et la compétitivité des entreprises depuis près de 3 ans. Il faut d'ailleurs relever que les créations d'emplois ont été supérieures au 1^{er} semestre 2019 à ce que le ralentissement de l'activité laissait attendre.

S'agissant plus spécifiquement de l'effort budgétaire de l'état en faveur de nos Outre-mer, l'incertitude et l'inquiétude demeurent sur le soutien nécessaire en faveur de l'investissement et de la compétitivité des entreprises – pourtant seules sources de création d'emplois durables – alors que le montant des crédits affectés à la compensation des exonérations de charges sociales patronales est annoncé en baisse de 34 millions d'euros en autorisation d'engagement.

Lire l'analyse plus détaillée : <https://fedom.org/2019/09/30/synthese-des-principales-mesures-du-plf2020/>

La FEDOM remet en place le simulateur en ligne sur les exonérations de charges sociales patronales

Le nouveau régime d'exonération de charges sociales patronales outre-mer a remplacé au 1^{er} janvier 2019 l'ancienne « LODEOM sociale » et le CICE majoré outre-mer. La FEDOM a remis en place son outil de simulation pour obtenir un maximum de remontées et de renseignements de la part des entreprises des territoires concernés par la réforme - à savoir Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion- pour pouvoir quantifier l'impact de la réforme sur les différents secteurs d'activités dans la perspective des prochaines discussions sur le sujet.

Accéder au logiciel : <HTTPS://SIMULATEUR.FEDOM.ORG/>

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Sébastien Lecornu, ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales : « On va décliner un plan de redressement pour chacune des collectivités »

Sébastien Lecornu est ressorti du Comité interministériel de l'Outre-mer (CIOM), avec le lourd dossier des finances des collectivités locales d'Outre-mer.

Lire son interview: <https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/politique/on-va-decliner-un-plan-de-redressement-pour-chacune-des-collectivites-552550.php>

DU CÔTÉ DES COLLECTIVITES

La mairie de St-Denis débloque 4 millions d'euros pour la Sodiad

La municipalité a accordé un prêt de 4 millions d'euros au bailleur social, qui devra être remboursé dans deux mois. Le président de la Sodiad, **Philippe Naillet**, a affirmé que les déboires actuels de l'aménageur étaient dus au contexte économique, avec un chiffre d'affaires qui "a chuté de moitié" entre 2017 et 2018.

https://www.zinfos974.com/La-mairie-de-St-Denis-debloque-4-millions-d-euros-pour-la-Sodiad_a144546.html

Le Préfet propose un plan d'action contre la vie chère à La Réunion

Le plan proposé comprend notamment un bouclier qualité-prix rénové, le renforcement des filières locales et des circuits courts, l'instauration d'un moratoire sur l'installation de nouveaux grands magasins, le développement du e-commerce local ou encore l'accentuation de la lutte contre les pratiques anti-concurrentielles. Les acteurs de la grande distribution locale seront appelés à publier leurs données comptables. Au-delà de ces mesures d'applications locales, le préfet de La Réunion a présenté des pistes de modifications réglementaires à étudier.

En savoir plus: https://www.zinfos974.com/OPMR-Le-Prefet-propose-un-plan-d-action-contre-la-vie-chere-a-La-Reunion_a144648.html

IFREMER : 40 ans de connaissance sur la crevette bleue rendue à la Polynésie

L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) a cédé tous les droits et le savoir-faire relatif aux travaux réalisés depuis plus de 40 ans sur la souche de crevettes bleues (*Litopenaeus stylirostris*) à la Polynésie française, au franc symbolique.

En savoir plus: <http://outremers360.com/economie/ifremer-40-ans-de-connaissance-sur-la-crevette-bleue-rendue-a-la-polynesie/>

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Députés et pêcheurs parlent du chlordécone

La commission d'enquête parlementaire sur les impacts du chlordécone s'est déplacée aux Antilles. Elle a notamment rencontré la filière pêche de la Guadeloupe. Selon la direction de la mer, "les zones littorales soumises à une interdiction totale ou partielle représentent à peine 5% des zones de pêches de l'archipel soit 8% d'une production estimée à 3 000 tonnes" alors que 28% des 150 prélèvements effectués sur les débarquements de pêche côtière étaient non conformes. Les comités régionaux des pêches de Guadeloupe et de Martinique demandent que les entreprises de pêche bénéficient d'une exonération complète de charges sociales et la création d'un fonds structurel dédié notamment à la recherche.

Source: Le Marin

Ericka Bareigts présente un rapport pour inverser le déséquilibre entre grande distribution et producteurs

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale a publié ses travaux sur " la situation et les pratiques de la grande distribution et de ses groupements dans leurs relations commerciales avec les fournisseurs ". Ce rapport abouti à 41 propositions parmi lesquelles " l'imposition aux grands distributeurs de publier leurs comptes consolidés pour plus de transparence et d'égalité", "donner le choix aux producteurs de ne plus être sous l'emprise des grandes surfaces...".

En savoir plus: <http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2019/09/27/ericka-bareigts-rapport-ericka-bareigts-rapport,108450.html>

Le député Simian veut "aller beaucoup plus loin en termes de continuité territoriale" en Polynésie Française

Le député de Gironde, Benoît Simian, vient d'achever une mission parlementaire sur les transports en Polynésie. Au sujet de la continuité territoriale, l'élu estime que tout doit être fait « pour baisser le prix des billets pour les Polynésiens ».

En savoir plus: <https://www.tntv.pf/tntvnews/polynesie/societe/le-depute-simian-veut-aller-beaucoup-plus-loin-en-termes-de-continuite-territoriale/>

RAPPORTS, ETUDES ET AVIS

Rapport du GIEC sur l'Océan : quelles conséquences pour les Outre-mer ?

Le rapport des experts climat de l'ONU (GIEC) a été rendu public mercredi 15 septembre. Parmi les conséquences, dont certaines se font déjà sentir en Outre-mer, on peut noter le réchauffement et la montée du niveau des mers, la disparition des coraux, la menace sur la pêche avec des potentiels maximaux de prises de poissons pouvant être revu à la baisse de 20 à 24% d'ici la fin du siècle et une augmentation des phénomènes extrêmes.

En savoir plus: https://la1ere.francetvinfo.fr/rapport-du-giec-ocean-queelles-consequences-outre-mer-synthese-753081.html?fbclid=IwAR1u1FaGac5qM8Ym_FahM79QIFmYA-q7T0039JTC4CTgT-LWCoOhrXFPBz8

La diminution du nombre de régions mise en place lors du précédent quinquennat n'a pas permis de réaliser les économies escomptées

La Réunion, avec un bond de 108% de son endettement, fait figure de mauvaise élève. Avec une capacité de désendettement de 9.7 ans, la Réunion "dépasse le ratio d'alerte de la loi de programmation des finances publiques fixé à neuf ans pour les Régions". En ce qui concerne les nouvelles Régions, la Cour des Comptes recommande de renforcer l'exercice effectif par les Régions de leurs responsabilités en matière de développement économique et d'harmoniser le mode de comptabilisation des fonds européens dans les budgets et les comptes des Régions. La Cour estime, par ailleurs, que le suivi par l'Etat des dépenses de fonctionnement des collectivités locales "présente des faiblesses qui appellent des ajustements".

Source: Bulletin Quotidien

L'Autorité polynésienne de la concurrence veut casser les prix

Dans un avis analysant le marché de l'importation, l'Autorité polynésienne de la concurrence livre ses recommandations pour corriger les déséquilibres de l'économie polynésienne et faire baisser les prix. Parmi les facteurs de vie chère relevés, l'autorité met en avant les frais liés à la logistique (frais d'accompagnement), les taxes, quotas et autres barrières tarifaires à l'entrée ainsi que le manque de culture de la concurrence sur le territoire.

En savoir plus : https://www.tahiti-infos.com/L-Autorite-polynesienne-de-la-concurrence-veut-casser-les-prix_a185148.html

VIE DE LA FEDOM

Agenda prévisionnel de la FEDOM

- Participation de la FEDOM aux quatrièmes rencontres du tourisme outre-mer le 30 septembre à Bercy
- Participation de la FEDOM au dîner organisé par la FRBTP (fédération réunionnaise du BTP) avec les parlementaires, le Président de la FFB et le Président de la FEDOM
- Rendez-vous avec **Olivier SERVA**, Député de la Guadeloupe et Président de la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale
- Rencontre avec **Florian COLAS**, Directeur adjoint Cabinet du Ministre de l'Action et des Comptes publics
- Rencontre avec **Stanislas CAZELLES**, Conseiller du Président de la République en charge des outre-mer
- Rencontre avec **Xavier BRUNETIERE**, Conseiller du Premier Ministre en charge des outre-mer
- Participation de la FEDOM à « Paris pour l'emploi » qui se tiendra le 3 octobre 2019
- Participation de la FEDOM à la conférence économique de Saint-Pierre et Miquelon le 4 octobre 2019

Agenda des manifestations organisées par la FEDOM

- **SAVE THE DATE : la FEDOM organise un atelier thématique sur le tourisme durant TOP RESA le mercredi 02 octobre à partir de 10H, [dans l'hémicycle de la Région Ile de France au 57 rue de Babylone à Paris \(7^{ème}\)](#). Cet atelier portera sur le tourisme de sens et l'opportunité qu'il représente pour la promotion des territoires ultramarins.**
- **Les commissions BTP/Logement 9H30), Mer (11H00) et Economie (14H30) se tiendront le 1^{er} octobre à la Maison Saint-François d'Assise, 220, rue de la Convention, 75015 PARIS**

En savoir plus : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2019/09/SAVE-THE-DATE-ATELIER-FEDOM-TOURISME-JPEG.jpg>
- **Le conseil d'administration de la FEDOM se tiendra le mercredi 02 octobre 2019 à partir de 14H [dans l'hémicycle de la Région Ile de France au 57 rue de Babylone à Paris \(7^{ème}\)](#). Il sera suivi d'un Conseil d'orientation ouvert à tous les adhérents.**

En savoir plus : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2019/09/SAVE-THE-DATE-FINAL-CA-OC-TOBRE.pdf.jpg>

L'outil d'évaluation des délais de paiement est toujours en ligne

La FEDOM a mis en place un outil innovant permettant l'évaluation en ligne des délais de paiement des factures des entreprises par les acheteurs publics. Son objectif : quantifier le volume des créances dues et les délais moyens de paiement réels. Les résultats obtenus nous permettront de dresser une cartographie de la dette réelle à l'égard des entreprises par territoire, par collectivité et par type d'acheteur. Cet outil mis en place par les équipes techniques de la FEDOM ne sera pleinement efficace que s'il est renseigné par un maximum d'entreprises ; merci à tous de prendre le temps de le relayer à toutes les entreprises que vous connaissez.

Accéder au logiciel : <https://delaispaiements.fedom.org/>

VIE DES ADHERENTS

AG2R et EDF lancent un appel à projets e-Santé

Les groupes EDF et AG2R LA MONDIALE ont décidé de collaborer de façon inédite pour cet appel à projets qui vise à trouver des solutions innovantes et accessibles, notamment grâce au potentiel du digital et du numérique, pour la prévention, le dépistage et l'accompagnement des maladies chroniques, dans les différents lieux de vie et activités de la personne.

En savoir plus : <https://www.agorize.com/fr/challenges/projets-e-sante>

En Guadeloupe, l'énergie solaire devient moins chère

La société d'énergies renouvelables, financée par Total et EDF, casse ses prix en proposant trois offres, à 1590 euros pour la cellule qui produit 2500 Kw/h, 2290 euros pour celle qui fournit 7000 Kw/h et 4490 pour la plus performante avec 10 000 à 12 000 Kw/h. "L'objectif est d'élargir notre clientèle. 80 % de notre électricité provient des énergies fossiles, il faut inverser la tendance", lance Alain Lafont, le directeur général Caraïbes de Sunzil.

En savoir plus : <https://www.rci.fm/guadeloupe/infos/Economie/LEnergie-solaire-devient-moins-cher>

Internet en Polynésie : 1,8 millions d'euros pour le déploiement de la FTTH

L'Assemblée de la Polynésie française a attribué une subvention d'investissement d'environ 1,8 millions d'euros pour Onati SAS, filiale de l'Office des postes et télécommunications de la Collectivité. Le but : raccorder la FTTH (Fiber to the home) à 13 200 lignes d'ici 2022.

Desserte aérienne : Air Tahiti Nui reconnue « compagnie aérienne 5 étoiles » par l'APEX

La compagnie polynésienne Air Tahiti Nui a été reconnue « compagnie aérienne 5 étoiles » pour l'année 2019 à l'occasion du classement officiel des compagnies aériennes mondiales délivré par l'Airline Passenger Experience Association (APEX). Grâce à cette distinction, Air Tahiti Nui conserve sa place de premier transporteur aérien vers la Polynésie française et le Pacifique Sud.

<http://outremers360.com/economie/desserte-aerienne-air-tahiti-nui-reconnue-compagnie-aerienne-5-etoiles-par-lapex/?fbclid=IwAR21SwDJxii7-R4G0mfzrSvEkdozKqgJBc67kudJCPZhT2oe1VLAtE-FYnY8>

Quatre entreprises décrochent le label Fenua Durable attribué par la CCISM

Les entreprises Laiterie Sachet, Blue Star, Eureka et Paruru Natura sont les premières à recevoir le nouveau label "Challenge pour un Fenua Durable", attribué par la CCISM et ses partenaires, l'Ademe, la Diren et Fenua Ma. Elles ont modifié en profondeur leur façon de travailler pour réduire leur consommation en énergie, leur production de déchets et leur impact sur l'environnement en général.

La Réunion : le budget rectifié de la CCIR est voté à l'unanimité

Les élus ont approuvé à l'unanimité le budget rectifié 2019 qui se monte à 31,9 millions d'euros, contre 32,5 millions d'euros pour le budget primitif. Parmi les points abordés : la résiliation unilatérale de la concession du port de Saint-Gilles au 1er septembre 2019 et celle du port de Sainte-Marie en mars 2019.

En savoir plus : https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2019/09/21/CCIR-Budget-rectifie-vote-luna-nimite_588452

VIE DES PARTENAIRES

La FEDOM s'engage pour l'emploi des ultramarins en participant pour la 2^{ème} année au salon PARIS POUR L'EMPLOI

Les 3 et 4 octobre prochains, le salon PARIS POUR L'EMPLOI proposera à nouveau un espace thématique Emploi en Outre-Mer. Au programme : 2 000 recruteurs, 10 000 offres et 2 jours pour se faire recruter. Fruit d'une collaboration avec les enseignes Alpha Conseil et Randstad Search du Groupe CréO, acteurs économiques incontournables du marché ultramarin, une zone dédiée réunira les recruteurs des territoires de Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion... Une dizaine d'employeurs ont confirmé leur présence, plusieurs centaines de postes sont à pourvoir.

Jeudi 3 et vendredi 4 octobre de 9h à 18h, place de la Concorde : entrée est libre et gratuite, sans pré-inscription, ni invitation. N'oubliez surtout pas vos CV !

Infos sur parisemploi.org ou 01 53 95 15 15. Rejoignez l'événement : <http://bit.ly/EmploiOutreMer>

80ème Congrès HLM : Enerlis, l'USH Outre-Mer et la société martiniquaise d'Hlm signent une convention de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique

Ce partenariat vise à promouvoir des échanges professionnels et des campagnes d'information sur les dispositifs d'efficacité énergétique touchant le logement social Outre-mer. L'objectif de ce partenariat est double: baisser la consommation énergétique des locataires et ainsi leurs charge et faciliter l'accompagnement du vieillissement de la population des locataires.

En savoir plus: <http://outremers360.com/fil-info-appli/80eme-congres-hlm-enerlis-lush-outre-mer-et-la-societe-martiniquaise-dhlm-signent-une-convention-de-partenariat-en-faveur-de-lefficacite-energetique/>

Le Cluster maritime de Nouvelle-Calédonie veut déclencher une « véritable prise en compte du fait maritime »

Le Cluster maritime de Nouvelle-Calédonie a organisé un « atelier comité France maritime » pour déclencher « une véritable prise en compte du fait maritime » dans l'archipel. Cet atelier présidé par Denis Robin, secrétaire général de la Mer, et Alexandre Łuczkiwicz, chargé de la coordination des clusters outre-mer au sein du Cluster maritime français (CMF) avait identifié huit sujets porteurs en matière de développement économique responsable.

En savoir plus: <http://outremers360.com/economie/le-cluster-maritime-de-nouvelle-caledonie-veut-declencher-une-veritable-prise-en-compte-du-fait-maritime/>

BREVES

Les quotas de pêche de Saint-Pierre et Miquelon sont en discussion à Bordeaux

Stéphane Artano, sénateur de Saint-Pierre et Miquelon, territoire pour lequel la France siège à l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) a été réélu pour deux ans à la tête de l'organisation. Le Tac sur la morue, relevé de 36% en 2018, devrait être abaissé. La baisse du Tac sur le sébaste devrait aussi être discutée. Enfin concernant la pêche de la crevette nordique, le moratoire devrait être levé permettant la pêche de l'espèce dans la zone 3M au sud du Groenland.

Source : Le Marin

Guadeloupe : la qualité des eaux pointée du doigt

Les onze masses d'eau côtières (MEC) identifiées sur le littoral guadeloupéen ont fait l'objet de plusieurs grilles d'analyse. L'état biologique révèle un niveau « médiocre » pour cinq MEC et « moyen » pour les cinq autres. Seul l'archipel des Saintes se voit attribuer la note « bon ». L'une des raisons du « mauvais » état biologique des MEC est la présence de chlordécone. Les prélèvements effectués sur les crustacés et les poissons aux embouchures des rivières montrent des bioaccumulations 6000 fois supérieures à la norme.

Source : le Marin

En raison d'une nouvelle réglementation européenne, la mangue réunionnaise ne pourra pas être exportée

A cause d'une nouvelle réglementation qui sera appliquée le 14 décembre, La Réunion sera considérée comme un pays tiers et devra donc se plier à des contrôles accrus, au départ de l'île et à l'arrivée à Paris. La réglementation impose ainsi pour la mangue un traitement post-récolte, impossible à mettre en place dans un délai si court.

En savoir plus: http://outremers360.com/culture/en-raison-dune-nouvelle-reglementation-europeenne-la-mangue-reunionnaise-ne-pourra-pas-etre-exportee/?fbclid=IwAR3be3BMCSV8dFd8z6_LnfqMEQOgWROGm2557LOGmUFGbVNWlWbmH3yaZK8

La Technopole de La Réunion rejoint le réseau international IASP

Après le renouvellement en 2018 du Label Technopole by RETIS, Réseau Français de l'innovation et son partenariat OceanTech avec le pays Basque Espagnol, la Technopole de La Réunion continue à tisser des liens et cette fois sur une dimension internationale. En effet, elle vient d'être admise au sein du réseau IASP – International Association Of Science Parks And Areas of Innovation, réseau mondial des parcs technologiques scientifiques, des technopoles, des incubateurs et des territoires d'innovations.

En savoir plus: <http://outremers360.com/fil-info-appli/la-technopole-de-la-reunion-rejoint-le-reseau-international-iasp/>

La Martinique de moins en moins dépendante des énergies fossiles

D'après la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie), la Martinique s'affranchit progressivement des énergies fossiles. Pour les partenaires de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (L'ADEME, la CTM, le SMRM et EDF) qui viennent de rendre leur rapport, l'objectif est de s'orienter vers le tout électrique à l'horizon 2030.

En savoir plus: <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/martinique-moins-moins-dependante-energies-fossiles-750741.html>

Le Haut conseil de la commande publique relancé à La Réunion

La feuille de route de ce "nouveau" HCCP est vaste, mais la priorité reste évidemment le BTP en mauvaise posture. Le Plan logement outre-mer a été abordé et ses mauvais résultats ne font pas débat. Première annonce : l'Etat va aider le Département pour éliminer les radiers grâce à 8 millions d'euros provenant du FEI (fonds européen d'investissement) qui vont être redistribués pour moderniser le réseau routier réunionnais.

En savoir plus: https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2019/09/20/Le-Haut-conseil-de-la-commande-publique-relance_588363

Vale NC s'explique sur le report du projet Lucy

Des raisons industrielles et économiques. Ce sont les arguments avancés par Vale Nouvelle-Calédonie pour justifier le report de deux ans de cette unité de traitement et stockage des résidus à sec. Le projet Lucy s'échelonnait finalement sur cinq ans, au lieu de 2 années et demi. A l'horizon 2023, c'est la fondation de l'usine qui devrait entrer en œuvre, ajoutant 500 emplois sur site pour une montée en puissance prévue en 2024.

En savoir plus : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/vale-nc-s-explique-report-du-projet-lucy-751623.html>

Le moral des chefs d'entreprise calédoniens est en berne

Selon un sondage réalisé par l'institut Quid Novi, le moral des chefs d'entreprise ne dépasse pas la note de 5,7 sur 10. Les deux tiers d'entre eux s'inquiètent de l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie. Un sondage qui vient confirmer le constat de l'IEOM sur la stagnation de l'emploi et de la consommation des ménages au second trimestre 2019.

En savoir plus: <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/moral-chefs-entreprise-est-berne-752545.html>

Tourisme à La Réunion : l'IRT et l'aéroport international Roland-Garros renforcent leur partenariat

Signée dans le cadre du plan de structuration 2017-2022 de l'aéroport, la convention conclue entre l'aéroport international Roland-Garros et l'île de la Réunion Tourisme a pour objectif « *de partager des analyses des marchés cibles, d'élaborer une stratégie pluriannuelle d'amélioration de la desserte aérienne, de promouvoir la destination Réunion à l'aéroport et de faire de l'aérogare une étape marquante de l'expérience touristique de l'île Intense* ».

En savoir plus: <http://outremers360.com/economie/tourisme-a-la-reunion-lirt-et-laeroport-international-roland-garros-renforcent-leur-partenariat/>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 25.09.2019

Décret n° 2019-979 du 23 septembre 2019 portant prorogation des mandats des membres des conseils d'administration des établissements publics du Parc amazonien de Guyane et du Parc national de **La Réunion**

Arrêté du 15 juillet 2019 portant approbation du schéma directeur de prévision des crues et des étiages (SDPCE) du bassin de la **Guyane**

Arrêté du 9 août 2019 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la **Martinique** - interdiction de toutes activités portant sur des spécimens vivants

Arrêté du 17 septembre 2019 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels à **La Réunion**

JO du 26.09.2019

Arrêté du 18 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2005 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès des résidences administratives des directions régionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires d'outre-mer ainsi que des établissements pénitentiaires

Arrêté du 17 septembre 2019 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en **Guyane**

JO du 27.09.2019

LOI n° 2019-983 du 26 septembre 2019 autorisant l'adhésion de la France à la convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale pour son application à **Saint-Barthélemy, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie**, et dans les Terres australes et antarctiques françaises (1)

JO du 28.09.2019

Arrêté du 20 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2005 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès des résidences administratives des directions régionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires d'outre-mer ainsi que des établissements pénitentiaires

JO du 30.09.2019

Décret du 27 septembre 2019 portant nomination (magistrature) : Mme **Béatrice BLANC**, présidente du tribunal de grande instance de **Pointe-à-Pitre** est nommée inspectrice générale de la justice à compter 1er octobre 2019.